

## AVIS PUBLIC

**Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2018-249, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 4 929 263 de la zone 134 (HBF) pour l'intégrer à la zone 137 (MTF)**

Avis public est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance tenue le 6 août 2018, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro R-2018-249, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 4 929 236 de la zone 134 (HBF) pour l'intégrer à la zone 137 (MTF) ».
- Le but de ce règlement est de transférer le lot 4 929 263 du cadastre du Québec de la zone 134 (HBF) pour l'intégrer à la zone 137 (MTF), pour notamment y autoriser les usages Commerce 1 à Commerce 8.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 20 septembre 2018, à 19 h, au bureau municipal de Sainte-Luce. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.
- Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 2 août 2018



Jean Robidoux  
Directeur général et secrétaire-trésorier